

Procès-Verbal du conseil d'école 1 année scolaire 2021 - 2022

Date : jeudi 21 octobre 2021

Lieu : salle polyvalente de l'école élémentaire

Présents :

Mesdames FERRI, HALLER, NORMAND, RICCARDI , SAPOLIN, enseignantes,
Monsieur BOILLOT, enseignant
Madame FOURGEUX, directrice de l'école
Mesdames KASABAKI, KRUMMENACHER, RABATEL, VAILLIER représentantes
des parents d'élèves
Monsieur Clément JODON , Directeur accueil de loisirs multi-site

Excusés :

Madame BOUHALI-MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation
Nationale
Monsieur POULIN adjoint au maire de la ville de Besançon.
Madame FRACHON, enseignante
Mesdames BOUTONNET, DURET, représentantes des parents d'élèves
(présentes au conseil d'école de la maternelle)

Secrétaire de séance : Monsieur BOILLOT, enseignant

La séance est ouverte à 18h00.

Relevé de conclusions

➤ Fonctionnement de l'école élémentaire Viotte

● Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 22 juin 2021

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 22 juin 2021, est-ce qu'un
membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce
procès-verbal ?

La réponse est non . Le procès-verbal du conseil d'école du 22 juin 21 est donc
approuvé.

● Présentation des membres du conseil d'école et leur fonction dans le conseil

Le conseil d'école est le lieu d'information et de communication où les parents sont
associés à la vie de l'école ; il donne tout avis et présente toutes suggestions sur le
fonctionnement de l'école, sur les questions intéressant la vie de l'école et de la
communauté scolaire : projet d'école, projet d'action éducative, péri et post scolaires,

classe découverte, conditions matérielles, financières, restauration scolaire, hygiène, sécurité, accueil des élèves, vote le règlement intérieur, organise l'utilisation des locaux scolaires, organise la semaine scolaire, discute les heures d'entrée et sortie des classes.

Ce conseil est réuni en présence de :

- La directrice qui préside le conseil d'école.
- L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, membre de droit
- Le maire ou un de ses représentants
- Tous les enseignants de l'école
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui de toutes les classes de l'école. Ils assurent un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. Ils ne parlent pas en leur nom propre mais en lieu et place des familles.

Toute personne dont l'expertise peut être jugée utile en fonction de l'ordre du jour. Par exemple : Le responsable du périscolaire qui expose les services mis en place dans le cadre du périscolaire.

● **Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.**

Au total, 6 candidatures ont été déposées : 6 titulaires. Sur 191 personnes inscrites sur la liste électorale, nous avons recensé 94 votants dont 33 bulletins nuls ou blancs , ce qui fait un taux de participation de 49,21 % .

L'équipe pédagogique remercie les parents pour l'aide apportée lors de la mise sous enveloppe, lors de la tenue du bureau de vote et lors du dépouillement.

Il sera mis à l'ordre du jour du troisième conseil d'école la possibilité d'un vote pour les élections de 2022-2023 uniquement par correspondance.

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Mesdames BOUTONNET, DURET, KASABAKI, KRUMMENACHER, RABATEL, VAILLIER.

Les parents d'élèves sont votre relais auprès de l'équipe pédagogique. Toutes les questions que vous souhaiteriez poser à l'occasion des conseils d'école sont inscrites à l'ordre du jour dès l'instant où vous soumettez votre requête à vos représentants qui les transmettent par le biais du mail de l'école dans un délai de 3 jours au moins avant la tenue de séance.

● **Organisation pédagogique : effectifs, répartition, projet d'école**

129 élèves sont inscrits à ce jour à l'école élémentaire Viotte pour l'année 2021-2022.

25 CP dans la classe de madame NORMAND

19 CE1 dans la classe de madame FRACHON

6 CE1 et 14 CE2 dans la classe de monsieur BOILLOT

10 CE2 et 11 CM1 dans la classe de madame HALLER

9 CM1 et 14 CM2 dans la classe de madame FERRI

7 CM1 et 14 CM2 dans la classe de madame FOURGEUX

L'équipe pédagogique est complétée par :

Madame SAPOLIN qui enseigne dans les classes de CE1 (le jeudi) et de CM1 CM2 (le lundi)

Madame RICCARDI qui enseigne dans la classe de CE2 CM1 le mardi matin.

Monsieur LEHEC qui enseigne l'allemand .

Madame OUDOT enseignante spécialisée.

Madame MICHAUD psychologue de l'Éducation Nationale.

Mesdames RESILLOT et ZENGAIS, AESH (3 élèves bénéficient d'une aide humaine au sein de notre école).

Madame ALIX Alicia, recrutée dans la cadre d'un service civique. Les missions d'Alicia sont d'aider les enseignants dans leurs diverses tâches.

- **Prévisions des effectifs pour 2022/2023:**

Arrivée : 31 élèves sont actuellement scolarisés en GS à l'école maternelle Viotte

Départ 28 élèves

soit **132** élèves en tenant compte des effectifs à ce jour.

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur actuellement en vigueur a été envoyé aux représentants des parents d'élèves et à la mairie avec les convocations.

Est-ce que les membres du conseil d'école souhaitent modifier ce règlement intérieur ? Non.

Le règlement de l'année dernière est donc adopté sans changement.

- **Restauration scolaire et hygiène**

80 élèves en moyenne fréquentent la restauration scolaire. 5 animateurs sont présents pour encadrer les enfants.

2 services sont mis en place :

- premier service CP CE1 CE2
- deuxième service : CE2 CM1 CM2

Un temps d'activité de 45 minutes précède ou suit le repas.

- **Vie scolaire**

- **Présentation des projets pédagogiques de l'école :**

École et cinéma : les 3 classes de cycle 2 sont inscrites.

L'île de Black Mor	Burlesque	Mon voisin Toroto
CP	CP	CP
CE1	CE1	CE1
CE1 CE2	CE1 CE2	CE1 CE2
Cinéma Plaza Victor Hugo	Cinéma Plaza Victor Hugo	Cinéma Plaza Victor Hugo
14 décembre 14 h30	25 janvier 10h00	14 avril 10h00

PEAC : les 6 classes sont inscrites à un parcours culturel et/ou écocitoyen, mis en place par la ville de Besançon (prise en charge financière par la commune des interventions et des transports).

La classe de CP :

Parcours culturel et artistique : « La sorcière carafon », ce parcours est en partenariat avec la médiathèque Pierre Bayle. Il s'agit de partir d'une histoire de sorcière et d'en écrire la fin. Ensuite, les élèves se produiront pour un spectacle vivant qui aura lieu le 20 mai. Ce travail se fait en binôme avec l'école Pierre et Marie Curie.

La classe de CE1 :

Parcours culturel et artistique : « Affiche moi le camp », les élèves feront des jeux de mots avec les lieux de la ville de Besançon. Travail d'imprimerie.

La classe de CE1 CE2 :

Parcours culturel et artistique : « le monde à ma façon », le partenaire est le « musée comtois » de la Citadelle. Les élèves travailleront sur des objets anciens, les légendes, les mythes de pays choisis par les enfants. Les enfants vont créer, en groupe, un monde à leur façon. Une plasticienne viendra leur apporter de l'aide. La production sera exposée à la Citadelle.

Parcours écocitoyen : ce parcours permet un travail sur les animaux en voie de disparition. Les élèves travailleront sur les espèces à protéger, un élevage d'animal aura lieu en classe. Le partenaire est la Citadelle

La classe de CE2 CM1 :

Parcours culturel et artistique : « Voyage au Moyen Age » permet de travailler sur les chevaliers, les châteaux forts. Le partenaire de ce parcours est la bibliothèque de conservation des documents. Les élèves lors d'une visite de la ville aborderont l'architecture. Les élèves produiront également un jeu de cartes en sérigraphie avec des personnages.

La classe de CM1 CM2 :

Parcours culturel et artistique : « Mon voyage, ma carte et moi » est un parcours en partenariat avec la médiathèque Pierre Bayle. Les élèves

découvriront différents types de livres sur le voyage (atlas, carnet de voyage, récit...). Les élèves réaliseront leur carnet de voyage.

Parcours écocitoyen : ce parcours se déroule avec l'association « idée haut » et le thème est le recyclage. Les élèves vont apprendre ce qu'est un déchet et fabriqueront un objet utile à la classe à l'aide de palettes.

La classe de CM1 CM2 :

Parcours culturel et artistique : A la conquête du temps il s'agit de comprendre les notions de temps, de mesure du temps, de durées (unités de mesure), de découpage du temps, de repérage dans le temps (calendriers). Les élèves découvriront les instruments de la mesure du temps puis ils rencontreront un horloger. Ce projet permettra également de découvrir les démarches artistiques qui interrogent la représentation du temps. Ce parcours se fait en partenariat avec le musée du temps et le Frac.

Parcours écocitoyen : Le parcours « De la fourche à la fourchette, la santé en cuisinant » aborde l'alimentation dans sa globalité, à travers 6 thématiques, du champ à notre assiette (les saisons, la production, le goût, l'équilibre alimentaire) mais également à notre poubelle (lutte contre le gaspillage alimentaire) .

Piscine : les six classes se rendront à la piscine durant l'année scolaire. Ce sont des cycles de 7 à 8 séances. L'équipe pédagogique précise que le coût de ce cycle piscine (transport et apprentissage) est entièrement pris en charge par la commune de Besançon.

Les créneaux sont les suivants :

Classes de CE1CE2 et CM1CM2 (Ferri) les mardis après-midi du 14 septembre au 16 novembre

Classes de CE1 et CM1CM2 (Fourgeux) les vendredis matin du 26 novembre au 28 janvier

Classes de CP et CE2 CM1 les vendredis matins du 4 février au 1 avril

Parcours sportifs :

Cycle badminton et cycle lutte.

Cycle escalade pour les classes de Cm1Cm2.

(Prise en charge du coût par la commune).

EPS : des étudiants en UFR sport (2ème année de licence) interviendront le lundi matin auprès des élèves de janvier à mai pour des séances de sport.

Autres projets :

Classe de CP :

- Sortie en forêt avec l'association « petite école dans la forêt » ;
- Visite de la médiathèque Pierre Bayle ;
- Intervention sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire.

Classe de CE1 :

- Sortie en forêt avec l'association « petite école dans la forêt ».

Classe de CE1 / CE2 :

- Sortie en forêt avec l'association « petite école dans la forêt ».

Classe de CE2 / CM1 :

- Sortie en forêt avec l'association « petite école dans la forêt » ;
- Visite du Musée des Beaux-Arts de Besançon dans le cadre de la journée contre le racisme.

Classe de CM1 /CM2 (madame Ferri) :

- Visite de l'observatoire d'astronomie ;
- participation au projet « livre élu » ;
- travail avec un professeur de français du collège Stendhal dans le cadre de la liaison école-collège sur le thème d'Ulysse.

● Bilan financier de la coopérative scolaire :

Le solde au 1er septembre était de : 3 565,20 euros . Les comptes ont été vérifiés par deux parents d'élèves début septembre. Nous les remercions. La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE.

Les revenus de notre coopérative scolaire sont principalement issus de l'adhésion payée par les familles. Cette adhésion n'est pas obligatoire. L'adhésion était, encore cette année, libre avec une proposition de 12€ par élève. Les cotisations versées vont de 2 € à 30 € et s'élèvent à la somme de 1 328 €.

➤ Activités périscolaires

15 enfants sont accueillis le matin et 70 sont accueillis après 16h30. 4 animateurs sont présents après 16h30.

2 Étudiants en faculté de sport interviendront au cours de l'année scolaire : l'un de novembre à fin décembre et l'autre de janvier à avril.

Projets :

- portes ouvertes le vendredi 22 octobre
- « sortir à l'extérieur » : projet avec le partenariat de « idée haut ». Il s'agit d'emmener plusieurs fois les enfants à l'extérieur de l'école, vers le parc de la Viotte afin de parler, entre autre, de la flore, de la faune.

➤ Sécurité et équipements

● Sécurité :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu ce lundi 21 octobre 2021.

Le PPMS de l'école a été actualisé et un exercice à l'initiative de l'école sera réalisé dans l'année scolaire. Nous n'avons pas eu de retour du service éducation pour nos remarques sur le PPMS réalisé lors de l'année 2021 2022 . Ces remarques ont été inscrites dans le procès verbal du conseil d'école 3 de l'année scolaire 2020-2021.

Les divers « petits » travaux demandés par le biais des fiches d'intervention en ligne ont été pour la plupart réalisés pendant l'été et nous en remercions la commune.

Question de l'équipe pédagogique : (question envoyée lundi 21 octobre au service éducation)

Huisseries de l'école :

Madame AGATHE MARTY Chargée d'opérations Direction Architecture et Bâtiments est venu présenter sommairement les différentes étapes du projet de rénovation de notre école. Un deuxième diagnostic a eu lieu , sauf erreur, pendant les vacances scolaires d'été. Pourriez-vous svp présenter aux différents membres du conseil d'école ce projet ainsi que les étapes et les échéances ?

Réponse de Monsieur Poulin :

- Conformément à vos attentes, et suite aux diagnostics, je vous confirme qu'un projet de rénovation énergétique de votre école est prévu dès 2022. Elle concernera notamment l'enveloppe du bâtiment (isolation thermique par l'extérieur), les menuiseries extérieures, l'occultation des salles de classe.... (Objectif : bâtiment à énergie positive).

- Ce projet sera soumis au vote lors du prochain conseil municipal pour un montant estimé de plus de 3,8 Millions d'euros (enveloppe des 60 millions d'euros du schéma directeur des écoles).

- Mes collègues élus Annaïck CHAUVET, Claudine CAULET et Jean-Emmanuel LAFARGE accompagnés d'Agathe MARTY se déplaceront avant les vacances de Noël dans votre école pour vous présenter en détail le projet et répondre à toutes vos questions.

Les membres du conseil d'école remercie monsieur Poulin pour cette réponse. Les membres évoquent la possibilité de convier les parents d'élèves élus à cette présentation , à moins que ce projet ne soit de nouveau présenter lors de notre prochain conseil d'école qui aura lieu le mardi 1 mars 2022 à 18h.

➤ **Questions diverses :**

Questions émanant des représentants des parents d'élèves (ces questions n'ont pas été envoyées préalablement au conseil d'école) :

Quelle démarche entreprendre pour que la police municipale soit plus présente au niveau du feu tricolore et du passage piéton à l'heure des entrées et sorties d'école ?

Les membres présents ne peuvent répondre à cette question.

Pourquoi, depuis peu, les trois classes de cycle 2 jouent ensemble dans la cour alors que les trois classes de cycle 3 ne sont pas brassées ?

Réponse de l'équipe enseignante : Depuis le 11 octobre 2021, les élèves des écoles élémentaires du Doubs ne sont plus soumis au port du masque en intérieur puisque le niveau 1 s'applique à cette date. Le niveau 1 prévoit une limitation des regroupements importants mais n'oblige pas une limitation du brassage par niveau. Les enseignants vont se concerter avant les vacances afin de prendre une décision commune à tous les cycles.

Les représentants des parents d'élèves souhaitent savoir si les élèves ont suffisamment de places assises pour faire leurs devoirs ?

Réponse de Monsieur Jodon : des tables ont été commandées l'an dernier mais n'ont pas été livrées. Toutefois, de nombreux espaces contenant des tables sont disponibles (BCD, salle polyvalente, salle du périscolaire). Des tables pliantes sont également à disposition dans le préau.

Date du prochain conseil d'école : mardi 1 mars 2022 à 18h.

La séance est levée à 19h30

Directrice de l'école : Madame FOURGEUX

Secrétaire de séance : Monsieur BOILLOT